

SST INITIALE

Les compétences du SST :

Domaine de compétences 1

Intervenir face à une situation d'accident du travail

Domaine de compétences 2

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Public Visé

À tout salarié qui souhaite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation de sauveteur secouriste du travail

Parcours pédagogique

DOMAINE DE COMPETENCES 1 - Intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

1.1. Identifier le cadre juridique du rôle du SST

Les textes de référence :

- Présentation des bases légales et réglementaires liées au rôle du SST
- Identification et étude des textes régissant le rôle du SST (Code du travail, décrets, arrêtés, etc.)
- Mise en perspective des obligations légales

Responsabilités et obligations :

- Analyse des responsabilités du SST envers les employés et l'employeur
- Exploration des obligations légales liées à l'exercice du rôle de SST

1.2. Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

Délimitation du champ d'intervention :

- Identification des situations dans lesquelles le SST est amené à intervenir
- Définition des limites d'intervention du SST

Collaboration avec les autres acteurs :

- Rôle du SST dans la coordination avec les services de secours externes
- Articulation avec les autres membres de l'entreprise (CHSCT, médecin du travail, etc.)

2. Protéger de façon adaptée

2.1. Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations

- Rappel du lien entre le processus d'alerte aux populations et les mesures de protection
- Analyse des différentes étapes du processus d'alerte aux populations
- Identification des moyens de diffusion de l'alerte
- Les éléments clés à inclure dans un message d'alerte
- Présentation des canaux de communication internes à l'entreprise
- Présentation des différentes mesures de protection applicables en fonction du type d'incident
- Adaptation des mesures en fonction de la nature du danger

2.2. Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées

- Présentation des différents types de dangers pouvant persister après un incident
- Méthodes pour évaluer qui pourrait être exposé aux dangers persistants
- Analyse des facteurs de risque

2.3. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

- Techniques pour éliminer ou réduire les dangers à la source
- Importance de la collaboration avec les services compétents
- Mise en place de barrières physiques ou techniques pour protéger les personnes
- Utilisation d'équipements de protection collective
- Méthodes pour retirer la victime du danger sans compromettre la sécurité du SST
- Communication efficace avec la victime

3. Examiner la victime

3.1. Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée

- Rappel de l'importance de l'examen initial dans la prise en charge d'une victime
- Présentation d'un ordre systématique pour rechercher les signes de menace immédiate
- Importance de la rapidité et de l'efficacité dans l'évaluation
- Identification des signes vitaux et des indicateurs de gravité
- Exemples concrets pour chaque signe

3.2. Reconnaître les autres signes affectant la victime

- Élargissement de la liste des signes à considérer
- Détection des signes moins évidents mais tout aussi importants

3.3. Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

- Définition des critères pour établir les priorités d'intervention
- Discussion sur les situations d'urgence spécifiques
- Élaboration d'un plan d'action adapté à la situation
- Collaboration avec les secours externes si nécessaire

4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

4.1. Définir les différents éléments du message d'alerte

- Identification des informations clés à inclure dans un message d'alerte
- Mise en évidence de la nécessité de fournir des détails précis
- Techniques pour une communication claire et concise
- Exemples pratiques de messages d'alerte adaptés à différentes situations

4.2. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

- Compréhension de la structure des secours internes
- Rôles spécifiques des différents intervenants
- Identification des responsables et des membres de l'équipe d'intervention
- Répartition des tâches en fonction des compétences

4.3. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

- Détermination des critères pour choisir la personne la plus apte
- Considération des compétences, de la proximité, etc
- Mise en place de formations pour renforcer les compétences nécessaires
- Simulation d'exercices d'alerte

5. Secourir la victime de manière appropriée

5.1. Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer

- Définition des critères pour choisir les actions à entreprendre
- Adaptation aux différents scénarios possibles
- Méthodes pour prendre des décisions rapides et réfléchies
- Exercices pratiques de prise de décision sous pression

5.2. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques

- Présentation du guide et de son rôle dans la prise de décision
- Explication des principales procédures pour différentes situations

5.3. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

- Méthodes pour surveiller l'évolution de la victime
- Utilisation des signes vitaux comme indicateurs
- Identification des signes d'amélioration ou d'aggravation
- Stratégies pour ajuster les actions en conséquence

DOMAINES DE COMPETENCES 2 - Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

6.1. S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise

- Sensibilisation à l'importance de la prévention des accidents du travail
- Présentation des principaux enjeux liés à la sécurité au travail

- Analyse des conséquences des accidents du travail sur l'entreprise
- Discussion sur les répercussions des accidents sur la santé des travailleurs
- Compréhension de l'influence de la prévention sur la productivité

6.2. Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

- Mise en évidence des responsabilités du SST en matière de prévention
- Collaboration avec d'autres acteurs de la prévention (CHSCT, employeur, etc.)
- Techniques de communication pour sensibiliser les employés à la prévention
- Organisation de formations et de campagnes de sensibilisation
- Promotion des gestes et comportements préventifs au quotidien
- Exemples concrets d'actions préventives
- Stratégies pour identifier et signaler les situations à risque
- Collaboration avec les autres acteurs de la prévention pour résoudre les problèmes

7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

7.1. Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées

- Présentation des méthodes pour identifier les dangers potentiels dans l'environnement de travail.
- Exercices pratiques de reconnaissance des dangers.
- Stratégies pour informer efficacement les personnes exposées aux dangers identifiés.
- Utilisation d'affichages, de briefings, et d'autres moyens de communication.

7.2. Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

Analyse des risques :

- Identification des risques associés à chaque danger détecté
- Utilisation de matrices de risques pour évaluer la probabilité et la gravité

Estimation des dommages potentiels :

- Méthodes pour évaluer les conséquences possibles en cas d'incident
- Hiérarchisation des dommages en fonction de leur gravité

8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

8.1. Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement

- Identification des actions directes pouvant éliminer ou réduire les risques
- Mise en œuvre de mesures correctives immédiates
- Présentation des équipements de protection et de leur utilisation
- Exercices pratiques sur l'utilisation correcte des équipements

8.2. Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée

- Identification des informations clés à communiquer aux responsables de la prévention.
- Rédaction de rapports et de fiches d'information.
- Techniques pour assurer une transmission claire et concise des informations.
- Utilisation de canaux de communication internes.

8.3. Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

- Examen des situations dangereuses sous un angle critique.
- Identification des possibilités d'amélioration.
- Développement de propositions concrètes pour améliorer la sécurité.
- Présentation des suggestions de manière constructive.

Objectifs pédagogiques

- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et/ou de protection
- Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur et pratiquer un massage cardiaque...)

Méthodes et moyens pédagogiques

- Entretiens & questionnaires préparatoires
- Apports théoriques avec un support papier individuel
- Exercices pratiques & mises en situations
- La formation au SST est essentiellement pratique
- Cependant elle s'appuie sur des apports théoriques qui sont transmis aux stagiaires au cours d'exposés interactifs
- S.A.V. de 3 mois à l'issue de l'action de formation

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur certifié INRS / CARSAT

Méthodes et modalités d'évaluation

En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 8 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification.

Les compétences mentionnées ci-dessus sont évaluées selon des modalités prédéfinies en prenant appui obligatoirement les grilles de certification de la certification concernée (disponibles sur un espace sécurisé en ligne). Ces grilles définissent les conditions d'acquisition des compétences à partir d'indicateurs de réussite prédéfinis.

Épreuve certificative n°1 :

Elle est réalisée à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, suivie, le cas échéant, d'une analyse avec le formateur. La situation de travail du scénario de l'épreuve proposé devra être crédible et devra comporter au minimum les éléments suivants :

- 1 victime / 1 lésion,
- 1 ou plusieurs dangers persistants,
- 1 ou plusieurs témoins,
- des moyens de simulation adaptés à la situation de travail choisie. Le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Épreuve certificative n°2 :

Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le candidat devra répondre, lors d'un échange avec le formateur (en groupe ou en individuel), à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.

Modalités d'Accessibilité

Vous êtes porteur de handicap ? Nous sommes là pour répondre à vos besoins et soutiendrons votre parcours d'évolution professionnelle en adaptant nos formations. Contactez notre référent handicap 04.89.33.13.56

Effectif

Minimum : 4 personnes / Maximum : 10 personnes



Contactez-nous !

Frédéric ARNIAUD
Directeur

Tél. : 0662080982
Mail : f.arniaud@consul-team.fr